



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

Public cible :
Agents CAF

Pré-requis :

- Avoir une pratique d'au moins 1 mois sur la création et la modification de tiers et de certification
- Suivre les modules e-learning (NAT - FOAD - GESTION DES TIERS) à 100% en amont du présentiel

Modalités pratiques

Durée : 1 h de e-learning et 2 jours de présentiel

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Blended learning

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
300 €

Modalités animation :

Formation blended-learning:
1h de e-learning et 2 jours de présentiel

Autoformation sur la plateforme Syfadis

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

10

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :

En 2023 : 89 % (8 sessions, 80 stagiaires)

GTIERS - Gestion des Tiers

MAJ : Lundi 19 février 2024

Objectifs professionnels :

Créer, modifier ou certifier un Tiers moral ou physique afin qu'il puisse être utilisé par le service demandeur

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Définir et identifier l'activité GTIERS au sein de l'environnement CAF
- Connaître les principes fondamentaux de l'activité
- Mesurer l'importance de la certification des tiers au sein d'une Caf
- Expliquer le rôle de la fiabilisation des données au sein de l'activité gestion des tiers

Contenu :

• E-learning : Module environnement

Objectif : Définir et identifier l'activité gtiers au sein de l'environnement caf

- Qu'est-ce que la gestion des tiers ?
- Quels enjeux pour la gestion des tiers ?
- L'importance de cette activité dans la détection des fraudes
- Chasser les idées reçues
- Organisation du réseau
- Public cible : tous

• E-learning : Module présentation fonctionnelle

Partie 1 : Principes fondamentaux de l'activité

Objectif : Connaître les principes fondamentaux de l'activité

- Définition des fondamentaux
- Circuit de vie d'un tiers

Partie 2 : Fiabilisation des données

Objectif : Mesurer l'importance de la certification des tiers au sein d'une Caf, Expliquer le rôle de la fiabilisation des données au sein de l'activité gestion des

tiers

- Présentation des chaînes de certification
- Présentation des requêtes nationales de fiabilisation
- Présentation de la purge
- Public cible : service gestion des tiers tous profils

Assistance technique ou administrative : Amel LATATI / Anne-Laure LECONTE / Hélène DERVAULT ou votre services RH/Formation ou votre service informatique local
Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Réjane BEAUGENDRE

• **Présentiel : 2 jours (approfondissement)**

- Socle de l'activité (rappel e-learning)
- Check-list d'une journée type
- Liquidation bons de travail
- Création et modification de tiers
- Certification des tiers
- @doc
- Présentation des fonctions et spécificités (paramètres nationaux, bailleurs, tutelles, TDB, TRE, ID NAT, CMG, AGT, ADM, ASGES, TDF)
- Gestion des doublons TIERSI
- Gestion des fusion / regroupement / radiation / réactivation
- Cas pratiques
- Public cible : service gestion des tiers tous profils

Méthodes mobilisées :

Apports théoriques et méthodes pédagogiques participatives

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au

regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43